







Local 9

Président

ALEXANDRE RICARD



Le Local 9, est depuis toujours, un pilier pour les charpentiers-menuisiers et un leader dans la défense des droits des travailleurs. L'amélioration de nos conditions est essentielle pour garantir un avenir prospère à tous nos membres. Notre objectif est double : Rétablir un rapport de force afin d'obtenir une amélioration significative de nos conditions de travail ainsi que valoriser nos droits.

Imaginons-nous un instant…et si nous devenions majoritaires? C'est le moment de nous donner les moyens de réaliser nos ambitions et de concrétiser nos rêves et aspirations. Garantissons-nous un avenir meilleur, ensemble.

Par le maraudage, les travailleuses et travailleurs de la construction sont amenés à choisir quel syndicat va les représenter pour les prochaines négociations de conventions collectives en 2025. Cette période nous permet de réfléchir sur l'orientation future que l'on désire prendre ensemble. À travers ce journal, vous allez constater que le meilleur choix pour faire respecter notre métier et améliorer nos conditions, c'est le Local 9. Nous n'avons jamais reculé face à l'ampleur des défis à surmonter. Nous avons toujours été actifs pour bien représenter nos membres auprès des employeurs, de la CCQ, de la CNESST et du gouvernement.

Les défis que nous rencontrons sont nombreux : L'introduction des formations écourtées pour notre métier menaçant la formation professionnelle, le projet de modernisation de l'industrie de la construction (PL5I) mettant en péril notre juridiction de métier et la mobilité régionale...Sur ces enjeux, le Local 9 et la FTQ-Construction parlent d'une seule voix pour protéger nos droits.

C'est pourquoi il est crucial de rassembler tous les charpentiersmenuisiers et charpentières-menuisières sous la même bannière afin de créer un rapport de force significatif. Nous avons une tâche importante à accomplir pour regagner du pouvoir d'achat sur nos salaires, bonifier l'ensemble de nos remboursements (kilométriques, pensions et repas) et égaliser le salaire dans le secteur résidentiel par rapport aux autres secteurs. De plus, nous devons nous assurer que tous les charpentiersmenuisiers au Québec bénéficient de l'assurance complémentaire AJ.

Nous avons besoin du plus grand nombre de charpentiers-menuisiers et de charpentières-menuisières au sein du même syndicat afin de nous donner un RAPPORT DE FORCE pour contraindre les employeurs et le gouvernement à écouter nos revendications.

Cette année, joignez la masse. Votez FTQ-Construction et faites partie du syndicat le plus influent pour le métier de charpentier-menuisier dans l'industrie de la construction au Québec. Ensemble, on doit concrétiser nos aspirations.



Directeur général adjoint

FRANÇOIS LONGTIN



C'est maintenant le temps de joindre les rangs du Local 9 et de se regrouper sous la même bannière!

Que vous soyez un membre actuel ou futur, c'est le moment de choisir comment faire valoir vos droits et faire des gains sur ce qui vous tient à cœur pour les prochaines années. Ce n'est pas qu'un simple vote, pas qu'un simple calcul de la cotisation. Il faut penser à la force du nombre. Au terme du maraudage, chacun des syndicats représentera un pourcentage de notre industrie. Plus la FTQ-Construction ressortira avec un pourcentage élevé, plus sa voix sera entendue et respectée à la table des négos et pour nos revendications.

Depuis les quatre dernières années, vous avez vu les représentants du Local 9 sur vos chantiers partout au Québec. Ils vous ont informés sur les sujets de l'heure de l'industrie et sur vos droits. Ils ont intervenus en relations de travail pour le respect des conventions collectives, ainsi qu'en santé et sécurité lorsque vos lieux de travail étaient non sécuritaires. Ils ont fait les suivis pour s'assurer que les correctifs nécessaires soient effectués.

Au moment d'écrire ces lignes, nous représentons 43 % de tous les charpentiers-menuisiers et charpentières-menuisières du Québec et nous tenons à remercier tous nos membres pour leur confiance. Nous avons cette force du nombre, nous sommes la masse. Cette masse nous permet de représenter fièrement nos membres et de défendre leurs intérêts. Ce que nous visons, c'est de toujours faire mieux et d'aller plus loin.

Alors, unissons-nous pour établir un rapport avant la période de négociations, évitons une grève qui n'est souhaitée par personne. Donnons-nous le moyen d'exiger des négos de bonne foi et équitables.

L'amour du métier, le sentiment du travail accompli et le plaisir de bâtir le Québec de demain sont des points en commun qui nous rassemblent au Local 9. C'est en étant solidaires, charpentiers-menuisiers et charpentières-menuisières dans le même syndicat, que nous obtiendrons notre juste part au renouvellement des conventions collectives.

Choisir le Local 9 c'est avoir la possibilité de suivre des formations syndicales, c'est aussi, si vous le désirez, la possibilité d'agir comme délégué de chantier ou représentant en santé sécurité. C'est choisir le meilleur service et la meilleure représentation mobilisatrice pour faire respecter vos droits.

Frappez fort en joignant le Local 9 au scrutin en juin prochain!

François Longtin

NOS REVENDICATIONS

En regroupant tous les charpentiers-menuisiers et les charpentières-menuisières ensemble, on s'assure d'avoir un rapport de force avec les employeurs, le gouvernement et la CCQ. Pour y arriver, nous devons devenir majoritaires pour notre métier et ainsi devenir LA voix des charpentiers-menuisiers et charpentières-menuisières au Québec.

Voici ce qu'on veut revendiguer avec notre rapport de force :

FACE AUX EMPLOYEURS

Rattrapage salarial: Avec le coût de la vie qui augmente sans cesse, on mérite des salaires qui nous permettent de retrouver un pouvoir d'achat à la hauteur de nos efforts.

- Éliminer la différence entre le résidentiel léger et le résidentiel lourd
- Rattrapage par rapport aux autres métiers qui sont eux majoritaires (par exemple, les électriciens ou les plombiers)

FACE AU GOUVERNEMENT

Griefer toute la convention : Devenir le principal recours pour défendre toutes nos conventions collectives. Fini les plaintes de salaires interminables gérées par la CCQ. Le grief est la manière la plus rapide d'obtenir le respect de nos conventions collectives.

Rétroactivité: Cesser de perdre de l'argent quand les employeurs étirent les négociations de conventions collectives. Pour assurer des négociations justes, on veut une vraie rétroactivité, pas un fonds coûteux et difficile à gérer.

Loi anti-briseur de grève : Au lieu de se chicaner entre travailleurs, avec une loi, on s'assure qu'on arrive à une entente avec les employeurs le plus rapidement possible. C'est la meilleure façon d'éviter une grève que personne ne veut.

Projet de loi 51 : On va surveiller de près le projet de loi pour s'assurer que les acquis et les droits de notre métier soient respectés. Et la meilleure façon d'obtenir du respect, c'est de se rassembler sous un seul toit.

FACE À LA CCQ

Avoir accès au fonds de perfectionnement : Pour mieux former notre monde afin de répondre aux besoins de demain.

LE LOCAL 9, LA VOIX LA PLUS INFLUENTE DE NOTRE MÉTIER AU SEIN DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION.

VOTEZ FTQ-CONSTRUCTION du 3 au 22 juin

LE LOCAL 9, UN VRAI SYNDICAT DE CHARPENTIERS-MENUISIERS

Par définition, un syndicat est un regroupement de travailleurs qui ont des intérêts communs. Au Québec, il y a deux types de structures syndicales : Multi-métiers et de métier. Au Local 9, nous sommes un syndicat de métier parce que nous croyons que c'est la meilleure façon de défendre notre profession de charpentier-menuisier.

Contrairement à la structure multi-métiers, à la FTQ-Construction, ce n'est pas la centrale qui détermine et reçoit les cotisations, mais bien les sections locales indépendantes, dont fait partie le Local 9. L'argent des charpentiers-menuisiers revient au Local 9 pour défendre seulement les membres de cette profession.

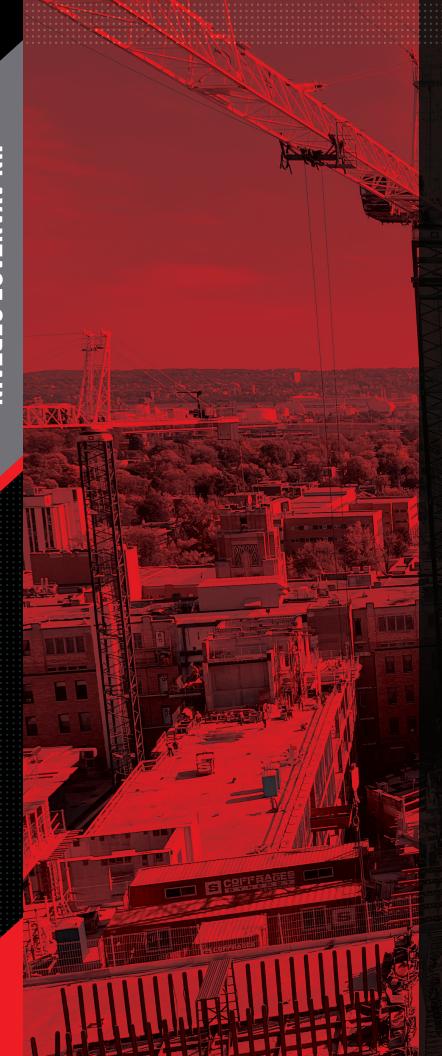
À l'inverse, les centrales multi-métiers sont toujours en train de devoir choisir entre une profession ou une autre. Il peut donc arriver que les cotisations des charpentiers-menuisiers soient utilisées contre leurs intérêts, par exemple lors de conflits de compétences.

Au Local 9, nos représentants sont des charpentiersmenuisiers qui dédient 100% de leur temps à défendre des charpentiers-menuisiers comme vous. Ce sont 28 compagnons motivés qui vont toujours prendre votre bord en cas de conflits de compétence. Si notre métier est si polyvalent, c'est entre autres, grâce au Local 9 qui a défendu notre profession sans relâche.

Le Local 9 est le chien de garde de notre métier depuis sa fondation en 1981. Nous intervenons dans tous les milieux et sur toutes les plateformes pour faire respecter nos droits.

Plus les charpentiers-menuisiers seront réunis dans le même syndicat, plus notre profession et nos conditions de travail seront respectées. Alors, si votre métier est important pour vous, joignez la masse et faites partie du syndicat de charpentiers-menuisiers et de charpentières-menuisières le plus influent de l'industrie!





UN AVANTAGE CERTAIN

Faire le choix de se joindre au Local 9, c'est choisir un syndicat qui offre un bon nombre d'avantages et l'un de ceux-là est l'indemnité de décès. C'est quoi l'indemnité de décès?

Cela signifie qu'à votre décès, votre succession recevra un montant de base de 1,000 \$ auquel s'ajoute la moitié de vos cotisations syndicales payées au Local 9, jusqu'à concurrence de 10,000 \$. Et si votre conjointe décède, vous recevrez un montant de 500 \$. Nous sommes les seuls à offrir ce service aux charpentiersmenuisiers et charpentières-menuisières du Québec.

Par exemple, pour un membre qui aurait payé 6,000 \$ de cotisations syndicales, au courant de sa carrière, sa succession recevra un montant de 3,000 \$ plus 1,000 \$ pour le montant de base, pour un total de 4,000 \$. Sa raison d'être est d'offrir à tous ses membres les meilleurs services qui soient et le bien être auquel ils ont droit. Et l'indemnité de décès est un avantage parmi tant d'autres!

Un montant de 1,000 \$ s'ajoute à l'indemnité en cas de décès accidentel, toujours avec un maximum d'indemnité de 10,000 \$.

Choisir le Local 9, c'est choisir un syndicat qui redonne à ses membres.

Membres du Local 9, si vous désirez vérifier l'état de votre dossier, vous n'avez qu'à communiquer avec votre bureau régional.

LA COTISATION SYNDICALE, DÉPENSE OU INVESTISSEMENT?

Il y a deux façons de voir la cotisation syndicale. Certains la considère comme une dépense inutile d'autres la voient comme une manière d'atteindre des objectifs communs, un moyen de se regrouper, bref un véritable investissement!

Avec le rapport de force qui a été construit au fil des années, nous avons collectivement obtenu dans le secteur institutionnel et commercial des avantages en plus de notre salaire. Pour nos assurances collectives, l'employeur paye 2.85 \$/h pour le fonds de pension 4.59 \$/h pour l'équipement de sécurité 0.75 \$/h pour les vacances 5.75 \$/h (soit I3 % du salaire de 44.23 \$/h). Notez que pour le résidentiel et le génie civil, les montants prévus varient.

Par exemple, un menuisier avec de l'expérience qui travaille dans la rénovation non assujettie, donc non syndiquée (une jobine), peut réussir à obtenir entre 25 \$ et 40 \$ de l'heure, mais sans rien d'autre. Dans l'industrie de la construction, en étant syndiqué, pour environ 23 \$ par semaine pour un compagnon et environ 14 \$ pour un apprenti de première année, nous avons un **retour sur investissement** de 557.60 \$/semaine pour 40 heures (2.85 + 4.59 + 0.75 + 5.75 = 13,94 x 40h/semaine), et ce, en plus du salaire!

Par contre, si on se divise, la constante amélioration de ces bénéfices est mise en péril. En se tenant ensemble, on peut se donner les meilleures conditions au sein de l'industrie. N'est-ce pas un bon investissement? Si on veut le maintenir et même l'augmenter, il faut être fort, il faut être regroupé.

ENSEMBLE, ON EST LA MASSE.



UN INVESTISSEMENT, LA PREUVE!

Votre cotisation du Local 9 vous donne :

- Un investissement pour l'amélioration de vos conditions de travail
- Le droit à une déduction d'impôt pour le montant total de vos cotisations versées au Local 9 à la fin de l'année sur votre relevé d'emploi (T4)
- Des avantages sociaux en masse
- Une indemnité de décès équivalente à 50 % des cotisations versées jusqu'à un montant de 10,000 \$ pouvant être maintenue à la retraite (pour plus de détails, voir notre article à la page précédente)
- Une organisation déjà établie dans tous les coins du Québec
- Une équipe de charpentiers-menuisiers dévouée aux charpentiers-menuisiers
- Un service personnalisé à travers le Québec : Nous sommes présents des Îles de la Madeleine à l'Abitibi-Témiscamingue en passant par l'Outaouais et la Côte-Nord
- Une section locale de charpentiers-menuisiers et de charpentières-menuisières affiliée au plus gros syndicat de l'industrie de la construction: La FTQ-Construction. Réunissant plus de 80 000 membres à la FTQ Construction, 660 000 membres à la FTQ et 43% de charpentiers-menuisiers et charpentièresmenuisières au Local 9. La FTQ-Construction c'est la seule voix syndicale entendue au comité d'administration de la CNESST
- Faire partie d'une organisation qui a la capacité de faire des gains avec la force du nombre devant les associations patronales, la CCQ et le gouvernement

INVESTIS POUR TON FUTUR

GARDE LE LOCAL 9 DANS TON COFFRE À OUTILS!









POURQUOI UN RAPPORT DE FORCE?

On en parle souvent, notamment en période de négociations : Il est important d'avoir un bon rapport de force, mais pourquoi? Il suffit de feuilleter nos conventions collectives pour constater que les métiers majoritaires ont de meilleures conditions de travail dans la plupart des secteurs.

Pour bien le saisir, il faut comprendre dans quelle économie nous évoluons et quel acteur tire avantage de ce système. En résumé, notre industrie repose sur une relation d'affaires entre un donneur d'ouvrage (client) et un entrepreneur général. L'un a besoin de faire construire un bâtiment, l'autre exécute le contrat moyennant un profit. Le donneur d'ouvrage possède les fonds nécessaires à la réalisation du contrat, sait combien il est prêt à payer, mais n'a ni la capacité ni les connaissances pour le réaliser; c'est là que l'entrepreneur entre en jeu.

L'entrepreneur prendra une marge de profit pour le temps et l'énergie qu'il consacrera à la réalisation du contrat; il veut bien entendu dégager un maximum de profits. Il embauchera forcément la main-d'œuvre la plus compétente possible en la rémunérant le moins possible dans l'optique de faire le plus d'argent possible. Le travailleur, lui, n'a ni les fonds du client ni l'expertise de l'entrepreneur, mais il possède une compétence (valeur) qui va faire profiter les deux autres.

Les travailleurs sont liés à l'employeur par le biais de la convention collective. Celle-ci leur permettra de s'entendre avec leur patron sur l'horaire, le salaire, les conditions de travail... Ainsi, plus le rapport de force est grand, meilleure sera la convention!

La principale motivation de l'entrepreneur demeurant de faire le plus de profits possibles, il va tenter diverses approches pour récupérer une partie de l'argent qu'il a « perdu » en négociant avec les travailleurs.

Si la division est créée au sein des travailleurs, le pouvoir de négociation redevient faible et les entrepreneurs en sont bien conscients...

Malgré les divisions endossées par la loi, les divisions par secteur de l'industrie et les sous-divisions présentes dans certains secteurs (par exemple : Résidentiel lourd et léger), nous nous devons devenir une masse, une masse qui ne cédera pas sous la pression parce qu'elle sait ce que vaut sa compétence!

C'est ensemble que nous formons LA MASSE!

DES REPRÉSENTANTS SYNDICAUX



ABITIBI-<u>Témiscam</u>ingue

Martin BLUTEAU



ESTRIE

Déreck DUBÉ

OUTAQUAIS

Johnathan BARIL



SAGUENAY-LAC SAINT-JEAN

Sabin LAPOINTE



LAURENTIDES-LANAUDIÈRE



Yannick PELLETIER (Saint-Jerôme)



Kevin NOEl (Terrebonne)



BAS-SAINT-LAURENT, GASPÉSIE ET ÎLES DE LA MADELEINE

Gino I OISEL



CÔTE-NORD

Guillaume TESSIER

CHAUDIÈRE-APPALACHES ET MAURICIE-CENTRE-DU-QUÉBEC



Alexandre Vinette
(Thetford Mines et Drummondville)



Martin LEBEL (Trois-Rivières)

VOTEZFTQ-CONSTRUCTION

DÉDIÉS À LEUR TERRITOIRE

MONTÉRÉGIE



(Brossard)



(Granby)



(Sorel-Tracy)

MONTRÉAL ET SES ENVIRONS













QUÉBEC ET SES ENVIRONS









LA DIRECTION









NOS BUREAUX

MONTRÉAL – SIÈGE SOCIAL

9100, Métropolitain Est, Anjou, Qc, HIK 4L2 T: (514) 374-5871

F: (514) 374-8800 Sans frais: I 800 465-9791

DIRECTION:

Alexandre Ricard, président François Longtin, directeur général adjoint Frédéric Cambrini, directeur adjoint Nicolas Trudel, directeur adjoint

REPRÉSENTANTS:

Carl Gilbert, François Grenier, Maxime Macocco, David Ménard, Louis-Xavier Moreau, Martin St-Pierre, Patrick Zajac

RESPONSABLE DE LA COMPTABILITÉ : Kim Bellemare

GESTIONNAIRE DES SERVICES ADMINISTRATIFS: Duncan Viktor Salvain

(en remplacement de Marianne Côté) AGENTE À LA COMPTABILITÉ : Jessika Gingras

ADJOINTES ADMINISTRATIVES :

Julie Amyot et Aida Hajjar

AGENT DE RÉFÉRENCE : Patrick Thouin SECRÉTAIRE : Anne Marie Truiillo

AGENTE À LA GESTION DES MEMBRES : Liana Mercurio

AGENT AUX ACCRÉDITATIONS : Paul Sévigny

AVOCATS : Mark-André Archambault et Adriana Tannous

TECHNICIENNE JURIDIQUE : Camille Boissé SECRÉTAIRE JURIDIQUE : Annie Serres CONSEILLÈRE EN RELATIONS DE TRAVAIL : Élise Dumont-Lagacé

CONSEILLÈRE AUX COMMUNICATIONS: Alycia Guyet

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

201, rue du Terminus Ouest, bureau 2400, Rouyn-Noranda, Qc, J9X 2P7

T: (819) 762-4515

REPRÉSENTANT : Martin Bluteau SECRÉTAIRE: Kariane Lamontagne

BAIE-COMEAU (sur rendez-vous seulement)

1041, rue de Mingan Baie-Comeau, Qc. G5C 3WI

T: (418) 968-3008

REPRÉSENTANT : Guillaume Tessier

BAS-ST-LAURENT / GASPÉSIE

2, rue St-Germain Est, bureau 609, Rimouski, Qc, G5L 8T7

T: (418) 723-2717

REPRÉSENTANT : Gino Loisel SECRÉTAIRE: Judith Roy

BROSSARD (sur rendez-vous seulement) 4805, boul. Lapinière, bureau 6200,

Brossard, Qc, J4Z OG2 T: (514) 374-5871

REPRÉSENTANT : Cédéric Déraspe

CENTRE-DU-QUÉBEC

2940, boul. Lemire, bureau 106, Drummondville, Qc, J2B 7J6

T: (819) 850-5315

REPRÉSENTANT : Alexandre Vinette SECRÉTAIRE : Lise Pépin

CÔTE-NORD

8, rue Père-Divet, Sept-Îles, Qc. G4R 3N2

T: (418) 968-3008 REPRÉSENTANT : Guillaume Tessier SECRÉTAIRE : Karine Lepage

ESTRIE

2144 rue King Ouest, bureau 150, Sherbrooke, Qc, JIJ 2E8

T: (819) 563-3161

REPRÉSENTANT : Déreck Dubé SECRÉTAIRE: Samantha Grandbois-Carrier

ÎLES DE LA MADELEINE

(sur rendez-vous seulement) 350, chemin Principal, bureau 201A, Cap-aux-Meules, Qc, G4T IC9

T: (418) 723-2717

REPRÉSENTANT : Gino Loisel DÉLÉGUÉ RÉGIONAL : Marco Rivard

LAURENTIDES

330, rue Parent, 2º étage, St-Jérôme, Qc, J7Z 2A2

T: (450) 436-8808

REPRÉSENTANT : Yannick Pelletier SECRÉTAIRE : Céline Côté

MAURICIE

7080, boul. Marion, bureau 210, Trois-Rivières, Qc, G9A 6G4

T: (819) 375-9683

REPRÉSENTANT : Martin Lebel SECRÉTAIRE : Isabelle Béland

MONTÉRÉGIE

161, rue St-Jacques, Granby, Qc, J2G 9A7 T: (450) 777-1030

REPRÉSENTANT : Charles-Olivier Timperio SECRÉTAIRE : Karine Raymond

OUTAOUAIS

16, Imp. de la Gare Talon, 2º étage, suite 201, Gatineau, Qc, J8T OA6

T: (819) 772-0237

REPRÉSENTANT : Johnathan Baril SECRÉTAIRE: Claude Audy

OUÉREC

5000, boul. Des Gradins, bureau 265,

Québec, Qc, G2J IN3

T: (418) 628-9299

REPRÉSENTANTS: Christian Lacroix, Guillaume Gaudreault-Jean, Luc Martineau,

SECRÉTAIRE : Vanessa Jean

SAGUENAY / LAC-ST-JEAN

2679, boul. du Royaume, bureau 230,

Jonquière, Qc, G7S 5TI

T: (418) 699-5061

REPRÉSENTANT : Sabin Lapointe SECRÉTAIRE : Emilie Thibeault

SAINT-GEORGES DE BEAUCE

(mardi pm ou sur rendez-vous) II2I5, Ire Avenue,

Saint-Georges de Beauce, Qc, G5Y IS4

T: (418) 628-9299

REPRÉSENTANT: David Gachon

SOREL-TRACY (sur rendez-vous seulement)

71, rue de Ramezay, Local 308A Sorel-Tracy, Qc J3P 3ZI

T: (514) 374-5871

REPRÉSENTANT: Réjean Chalifoux

TERREBONNE

(sur rendez-vous seulement) 3455, boul. De la Pinière, bureau 203, Terrebonne, Qc, J6X OAI

T: (514) 374-5871

REPRÉSENTANT: Kevin Noel

THETFORD MINES

(sur rendez-vous seulement) 733, boul. Frontenac Ouest, bureau 10 Thetford Mines, Qc, G6G 7X9

T: (819) 850-5315

REPRÉSENTANT : Alexandre Vinette





SITE WEB

Au Local 9, on est heureux de vous proposer un site web (www.local9.quebec) qui regroupe un large éventail d'informations destiné aux charpentiers-menuisiers et charpentières-menuisières. Ce site se veut être une véritable plaque tournante de l'industrie de la construction au Québec. C'est un outil simple à utiliser qui vous donne accès à un tas de ressources pour vous rendre la vie plus facile.

On y trouve une section entière dédiée aux différentes façons d'intégrer l'industrie de la construction. Vous trouverez dans notre section « La Paperasse » tous les formulaires, dépliants et autres informations nécessaires pour vos démarches administratives auprès des différents acteurs de l'industrie. Vous trouverez aussi toute l'information nécessaire pour contacter vos représentants et nos bureaux régionaux dans la section « Nous joindre ». Enfin, dans la section « Partenaires », vous trouverez des offres et des rabais offerts exclusivement à nos membres. C'est une mine d'or de renseignements qui vous seront utiles tout au long de votre carrière.

RÉSEAUX SOCIAUX

Vous êtes plutôt visuels? Le Local 9 est aussi sur les

réseaux sociaux!

Découvrez notre vidéo de présentation!



Vous nous retrouverez aussi sur Facebook.

PERKOPOLIS

NOUVEAU PARTENARIAT

Le Local 9 est toujours à la recherche de nouvelles opportunités pour proposer des rabais exclusifs à ses membres. Cela vous permet d'économiser et de gâter vos proches.

Nous avons récemment conclu un nouveau partenariat avec la plateforme Perkopolis qui offre des avantages exclusifs sur les meilleures marques, que ce soit pour la maison, les voyages, l'auto ou l'alimentation... C'est une aubaine de plus pour tous nos membres et nous sommes fiers de leur proposer cette opportunité.

Si vous êtes membre du Local 9, contactez votre représentant ou votre bureau régional pour obtenir votre code de connexion pour la plateforme Perkopolis.

Les rabais sur la plateforme s'ajoutent donc aux offres déjà disponibles sur notre site Web dans l'onglet « Partenaires ». Ensemble, on économise plus!

MOT DE L'ÉQUIPE JURIDIQUE DU LOCAL 9

La plupart d'entre vous savent que la Fraternité Nationale des charpentiers-menuisiers, section Locale 9 offre depuis de nombreuses années des services juridiques exclusifs aux membres.

L'équipe du service juridique se charge de vous représenter dans vos relations de travail, que ce soit dans le traitement de vos griefs, vos accidents de travail et vos maladies professionnelles. Nous pouvons prendre en charge aussi vos différends avec l'assurance-emploi, la CCQ et la Médic Construction. Également, nous pouvons vous assister en matière pénale lorsqu'il s'agit de constats d'infraction en lien avec la Loi R-20 et la LSST.

L'équipe du service juridique œuvre exclusivement au sein du Local 9, ceci nous permet d'être au cœur de vos préoccupations et de connaître les enjeux propres à notre métier.

Nous nous sommes forgés une solide réputation et avons maintenu une bonne collaboration avec les divers intervenants de notre industrie, tout en restant passionnés et dévoués dans le cheminement de vos dossiers.

Nous travaillons avec acharnement à faire reconnaître vos droits et défendre vos intérêts.

Avec une telle équipe, à même votre syndicat, vous pouvez obtenir des réponses à vos questions ou un suivi plus rapidement. De plus, vos représentants syndicaux ont accès à tout le soutien juridique nécessaire pour bien vous défendre. Peu de syndicats dans notre secteur peuvent se targuer d'avoir une équipe multidisciplinaire pouvant offrir un tel service aux membres sous un même toit. Il s'agit pour nous d'un plaisir et d'un privilège de vous représenter. Nous remercions ceux et celles qui nous ont fait confiance au fil du temps.

L'équipe juridique du Local 9



De gauche à droite : Élise Dumont-Lagacé, conseillère en relations de travail, Annie Serres, secrétaire juridique, Me Mark-André Archambault, avocat et responsable du département juridique, Camille Boissé, technicienne juridique et Me Adriana Tannous, avocate

LE LOCAL 9, LA VOIX LA PLUS INFLUENTE DE NOTRE MÉTIER AU SEIN DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

Plus on accueille de membres, plus on a de poids pour faire valoir nos droits. Ensemble, on a les outils les plus efficaces pour se protéger, s'entraider et se soutenir.

On a une force de frappe à travers le Québec avec plus de 120 représentants de la FTQ-Construction, dont 28 issus du Local 9.

Ensemble, on peut se donner le rapport de force qu'on mérite pour les charpentiers-menuisiers et les charpentières-menuisières.

VOTEZ FTQ-CONSTRUCTION DU 3 AU 22 JUIN





UNE ORGANISATION DÉMOCRATIQUE DES MEMBRES IMPLIQUÉS

Au Local 9, on trouve que c'est important d'avoir l'opinion de nos membres et qu'ils puissent contribuer à notre prise de décisions. Voici quelques exemples de nos comités et groupes qui vous permettront de vous impliquer auprès de votre local et sur les chantiers.

LES CONSEILS RÉGIONAUX: Plus d'une centaine de charpentiers-menuisiers et de charpentières-menuisières forment les conseils régionaux dans toutes les régions du Québec. Ils ont pour mandat de représenter les travailleurs de leur région au sein des instances du Local 9. Ils peuvent soumettre des propositions lors des conseils généraux qui se tiennent deux fois par année. Ainsi, ils participent activement au processus de décision de notre section locale.

LES COMITÉS DES JEUNES: Les comités des jeunes sont la voix des membres ayant 35 ans et moins au sein du Local 9. Ils sont libres d'exécuter tout projet ayant pour objectif de promouvoir les idéaux des charpentiers-menuisiers et des charpentières-menuisières de cette tranche d'âge. Ils participent à l'intégration des nouveaux membres dans notre section locale.

LE COMITÉ DE SOUTIEN AUX CHARPENTIÈRES-MENUISIÈRES : Ce comité vise à mieux comprendre les réalités et les défis rencontrés par nos consœurs au regard des différents secteurs de l'industrie. Les charpentièresmenuisières impliquées dans le comité peuvent apporter des idées et sensibiliser le Local 9 sur différents enjeux.

LES COMITÉS DE LOISIRS: Dans toutes les régions du Québec, les comités de loisirs organisent des activités à faible coût pour nos membres et leur famille. Ce sont des opportunités de rencontrer entre collègues pour tisser des liens et créer une belle fraternité!

Autres comités: Au sein du Local 9, plusieurs comités sont créés tel que le comité d'innovation technologique et de développement durable. Si vous avez une idée de comité, soumettez-le à votre conseil régional!

LES DÉLÉGUÉS DE CHANTIERS :

Les délégués de chantiers sont des travailleurs formés par le Local 9. Ils sont élus par les membres travaillant sur un chantier avec la collaboration du représentant du secteur pour défendre les droits des charpentiers-menuisiers et des charpentières-menuisières sur ce même chantier. Les délégués représentent les travailleurs au comité de santé et sécurité du chantier. Ils s'assurent du respect de la juridiction de notre métier et des clauses de la convention collective sur le chantier. Nos délégués travaillent en étroite collaboration avec les représentants du Local 9.

LES REPRÉSENTANTS EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL :

Ils sont des travailleurs formés et nommés par la FTQ-Construction pour s'assurer que les lois et règlements en matière de santé et sécurité soient respectés sur les chantiers. Ils inspectent le lieu de travail et doivent déterminer les situations potentiellement dangereuses pour les travailleurs dans le but de faire des recommandations.

CADEAUX DE FIDÉLITÉ

Au Local 9, nous soulignons la fidélité et nous remercions nos membres de leur confiance.



De plus, nos membres ont tous droit à des casques, T-shirts, cotons ouatés, manteaux...

NOTRE SERVICE DE RÉFÉRENCE

Au Local 9, on veille à ce que tout le monde puisse trouver sa place sur un chantier. On se serre les coudes pour trouver du travail à tous nos membres et on ne laisse personne derrière. Que ce soit pour faire des nouveaux contacts, pour quitter un emploi qui ne correspond plus à vos attentes ou pour vous rapprocher de la maison quand vous êtes fatigués de faire de la route, l'équipe du Local 9 peut vous aider à avoir la plus belle carrière possible.

Nos représentants sont présents sur le terrain. On est les mieux placés pour connaître la réalité des charpentiers-menuisiers et charpentières-menuisières. Lorsque vient le besoin, nos représentants peuvent vous référer à des employeurs potentiels dans toutes les régions du Québec. Pour nos membres de la grande région de Montréal, Patrick Thouin, notre agent de référence, assure une référence rapide et efficace!





Si vous n'êtes pas encore membre, remplissez le bulletin de vote et retournez-le à la CCQ le plus tôt possible.



Besoin d'aide?

Remplissez notre fiche « Devenir membre » sur notre site www.local9.quebec et quelqu'un de notre équipe se fera un plaisir de vous donner un coup de main!

LA FRATERNITÉ EST LE JOURNAL

publié par la Fraternité nationale des charpentiers-menuisiers.

L'information recueillie dans ce numéro traite des activités depuis le numéro de décembre 2023 et est à jour au 28 avril 2024.

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

L'équipe de direction, le comité de maraudage de la Fraternité, Duncan Viktor Salvain et Aida Hajjar.

COORDONNATRICES DU JOURNAL Marianne Côté Alycia Guyet

PRÉPARATION GRAPHIQUE ET IMPRESSION Atelier québécois Offset (1998) inc. 450.661.27II Upperkut 514.593.6363

Tirage: 60 000

Dépôt Légal Bibliothèque Nationale du Québec.

ENSEMBLE, ON EST LAMASSE



VOTE7

FTQ-CONSTRUCTION du 3 au 22 iuin







T | 800 465-9791 F 514 374-8800

LOCAL9 QUEBEC

 $\bigcup_{v_{s}}$